

FICHE TECHNIQUE HUILE CIRE BETON

PROPRIETES

L'huile-cire béton BIOFA est une cuisson d'huiles naturelles et de résines de haute qualité. Elle donne des surfaces satinées, résistantes et hydrofuges, et convient comme couche de fond ou de finition (incolore ou teintée) sur supports minéraux absorbants en intérieur, selon le support.

****Attention :**** Les huiles à séchage oxydatif peuvent provoquer un jaunissement sur les teintes incolores, blanches, bleues ou claires, particulièrement en cas de faible luminosité ou de recouvrement (tapis, meubles, etc...).

L'huile-cire béton peut être teintée selon le nuancier RAL, Euretrend ou NCS.

Important : en cas de teinte, les couches intermédiaires et finales doivent être faites avec la même couleur. Les supports déjà colorés (ex. carrelages Cotto, pierres naturelles) sont traités en incolore.

L'huile-cire béton BIOFA convient pour tous les supports minéraux absorbants (chapes, tomettes, carreaux de ciment, pierres, etc.) en intérieur. Sert d'apprêt et de finition.

COMPOSITION

Essence désaromatisée hautement purifiée, cuisson de résine à base d'acide gras de tallöl, huile de carthame, solution de résine colophane, pigments selon teinte, agents matants, cire de balle de riz, oxyde de zinc, bentonite, agents tensioactifs, siccatifs au cobalt, calcium, zirconium, manganèse, antioxydants.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sain, propre, neutre au niveau alcalinité et sec (humidité acceptable : < 1,5 CM% pour les chapes ciments et < 0,5 CM% pour les chapes anhydrites, < 0,3 CM% pour les chapes anhydrites sur sols chauffants). Le sol doit être poncé selon les recommandations du fabricant et dépoussiérés. Poncer les chapes anhydrites jusqu'au grain 60.

Important : Après le ponçage de finition, le sol doit être homogène, lisse mais absorbant. La surface de la chape doit être conforme à une chape de qualité exploitable. Les supports friables, sablonneux doivent être traités au préalable avec un fixatif adapté puis enduits.

En cas d'application sur chauffage au sol neuf, le support doit être mis en chauffe par paliers successifs puis laissés à température maximale pendant 3 jours. Arrêter le chauffage au sol 24 heures avant l'application (l'hiver laisser au minimum). 72 heures après application remettre en route le chauffage progressivement (température de l'eau par paliers de 5°C par jour, température maximale 30°C).

2- Première application

Pour supports très absorbants (tomettes, certaines chapes anhydrite), appliquer d'abord l'Huile d'imprégnation à base solvantée, sinon risques de taches ou stries. Éviter toute sursaturation ! Aucun excès de primaire ne doit rester en surface.

Pour supports normaux à peu absorbants : appliquer l'huile-cire béton (incolore ou teintée) en une couche uniforme, sans reprises, au rouleau microfibre à poils courts. Sur supports très peu absorbants : polir à sec avec un pad blanc ou frotter à l'aide d'un chiffon absorbant

3- Couche intermédiaire et finition

Supports fortement à normalement absorbants : appliquer 2 autres couches (incolore ou teintée), en croisant les passes. Supports peu absorbants : 1 à 2 couches supplémentaires. Très peu absorbants : max. 1 couche supplémentaire. Adapter la viscosité avec le diluant BIOFA 0500 si nécessaire. Toujours effectuer un essai préalable. Mélanger les bidons de différentes fabrications. Travailler entre 16 et 25°C avec bonne aération.

****Remarque :**** Les chapes anhydrites ne sont pas hydrofuges. S'assurer que l'huile forme un film fermé.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT. Le diluant peut être réutilisé après décantation.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au balais, chiffon, Mopp ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NETTOYANT SOL.

Important: Effectuer un essai préalable ! Mélanger les pots de numéros de charges différents avant utilisation ! Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente

notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition JUILLET 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE MINERALE

et aérer les locaux ! Le non-respect de ces consignes peut engendrer des odeurs persistantes ! Ne pas appliquer par moins de 16°C !

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols sont praticables avec modération après 3 jours, secs à cœur après 7 à 14 jours. Une température adéquate et une bonne aération accélèrent le séchage. Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

1ère couche 80-120 ml/m² (8 à 12 m²/litre)

2ème et 3ème couche 60-100 ml/m² (10 à 16 m²/litre).

La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et de la structure des supports.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement. Contient du cobaltbis (2-ethylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergisantes.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010

Contient 490 g/l maxi

GISCODE : Ö 60+



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente

notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition JUILLET 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU